



Le MORVAN

MAI 1979

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre »

Joseph PASQUET

NOTRE PAGE

Les textes proposés pour la page du Morvan qui paraît chaque fin de mois, devront parvenir, si possible, en deux exemplaires, avant le 10 de chaque mois, au responsable, M. Marcel Barbotte, La Comaille, 71400 Autun (tél. (85) 52.15.35).

NOTRE BULLETIN

Toutes communications concernant le Bulletin de l'Académie du Morvan, notamment pour l'envoi des fascicules déjà parus, sont à adresser au directeur de la publication, M. Marcel Vigreux, à Ménéssaire, 21340 Liernais.

Un Morvandiau au XVIII^e siècle Simon Sautereau (1704-1768)

(Suite)

Ce fut certainement pour Simon une grande joie que la mise en œuvre, en 1743, de son système de flottage dit « à bûches perdues ».

Voyons le suivre des yeux sur la rivière dont le cours est, grâce à lui, calme et régulier, les bûches de chêne et de hêtre, d'orme et de charme. Elles ont été jetées à l'eau à la saison et au moment propices par la population rassemblée, y compris femmes et enfants. Tout au long des rives, de place en place, des hommes les remettent dans la bonne voie à l'aide de longues perches munies de crocs, veillant à ce qu'aucun obstacle n'arrête leur course et qu'elles ne s'accumulent pas en certains points.

Simon regarde... Rien ne dit que cet homme, en contact permanent avec la nature, ne soit pas un peu poète : c'est toute sa forêt morvandelle qu'il voit ainsi défilier et qui va porter sa bonne et sainte odeur à Paris !

Nous aimerions savoir ce que fut la vie quotidienne et familiale du personnage. Peu de documents restent pour nous renseigner, après des siècles fertiles en agitations et révolutions : quelques actes de vente, titres de propriété, un curieux livre de comptes, les lignes du registre paroissial et, nous le verrons plus loin, une inscription funéraire qui, à elle seule, nous donne les grandes lignes de son caractère et de sa vie.

Un bourgeois patriarcal

Selon toute vraisemblance, on peut cependant penser que le

comportement de Simon Sautereau fut celui du bourgeois patriarcal, occupé des affaires locales, de sa maison et de sa famille. Le sérieux de la vie rurale était rompu par des réunions amicales de voisinage ou de parenté, souvent à l'occasion de baptêmes et de mariages. Simon et sa femme avaient aux alentours quantité de parents et alliés, un cousinage étendu et de nombreux amis. La Bourgogne est proche et bon vin, bonne chère ont leur rôle dans ces réjouissances ou gaies chansons et plaisantes histoires sont quelquefois un peu gauloises !

Mais tout cela allait de pair avec une culture intellectuelle et humaniste, celle de l'honnête homme de ce temps. Vie simple, en conformité avec la morale et les principes religieux.

La famille Sautereau était dite « très honnête » dans la bourgeoisie, bien alliée et vivant noblement dans ses terres. Celles-ci étaient sises à Arleuf, aux Moynes, à Mouille des Monts, près Villapourçon, à Blismes... Qu'entendait-on par vivre noblement ? C'était avoir une vie identique à celle des familles nobles de sa province, sur des propriétés que l'on exploitait soi-même sans en faire un commerce de détail (1). Et ne pas encourir dérogance par ses mœurs, actes mauvais et lèse-majesté. La montée vers la noblesse, nous dit Ph. de Clinchamp, était une longue marche. Partie de l'obscurité une race peu à peu gagnait ce que nous appelons aujourd'hui de la surface. Elle peut n'être pas encore noble devant la loi, mais elle l'est déjà dans les faits.

Cette surface, tout extérieure, par certains côtés, Simon la fit et l'accrut par sa valeur personnelle, l'œuvre accomplie et le crédit qu'il en retira dans son pays. Et cela nous semble le plus mé-

rite morvandelle. De nombreux descendants de ces familles existent encore qui n'ont pas quitté ce pays. Il y eut parmi eux de simples administrateurs de leurs communes, mais aussi de hauts dignitaires et serviteurs de l'Etat.

De même que les racines dont j'ai parlé aux précédentes lignes, ces familles alliées se sont ramifiées, entrecroisées et ont été une force de soutien pour la terre qui les a portées.

Ce qui devait conserver jusqu'à nous la mémoire de Simon Sautereau, c'est la mausolée qui lui fut érigée, ainsi qu'à celle de sa femme, Maïre-Anne, par leurs deux fils, en 1770, dans l'église d'Arleuf.

Monument qui méritait, comme il l'a été, d'être classé par les monuments historiques, car dans ses modestes proportions et sa simplicité il est un beau et pur spécimen de la sculpture du XVIII^e siècle.

Un parfait honnête homme

Le sujet principal est un enfant, amour ou génie, accoué à une urne antique dans une attitude pensive et désolée. De la main gauche il tient un flambeau renversé. Il surmonte un encadrement sculpté de guirlandes, entourant la plaque de marbre sur laquelle est gravée une longue inscription latine, dont voici la traduction :

Ici reposent ensemble très aimants conjoints : Simon Sautereau et Marie-Anne Marceau.

— Qui que tu sois, tu dois honorer leur vertu par un souvenir de vénération.

— Elle : joignant l'aménité à une sainte pudeur était la consolation de son mari. La mère tendre mais sans faiblesse, l'amie généreuse pour les pauvres.

le 6 septembre, à l'âge de 47 ans.

— Lui : l'année 1768, le 25 février, à l'âge de 64 ans.

— Affligés par ces décès rapides, en l'an 1770, leurs fils, de leurs mains pieuses, élevèrent ce monument de leur douleur.

— Pour les amis des défunts, Germain de Crain a écrit cette épitaphe en latin et ce poème en Français.

Sous ces lignes se trouve, en effet, inscrit sur une plaque de marbre noir un naïf quatrain tout à fait dans le goût de l'époque et signé de cette main amie.

Dans cette inscription est résumé ce que fut la vie conjugale, familiale et civique de Simon Sautereau, en même temps qu'est rappelée la réalisation de son œuvre en Morvan.

Ce témoignage précieux de la vie de ce parfait honnête homme et de l'intelligent organisateur du flottage en Morvan risqua d'être perdu.

Il y a plus de dix ans, la plaque du monument, usée par le temps et les intempéries, tomba et se brisa en plusieurs morceaux. Le curé actuel d'Arleuf, l'abbé Davoust qui, à son arrivée, les retrouva en tas dans un coin de la sacristie, les rassembla et, reconstituant l'inscription, la conserva soigneusement. Cela permit d'attendre l'intervention du service des monuments historiques. Celui-ci vient en effet de faire exécuter la réfection du mausolée par un de ses habiles praticiens (4).

Arleuf et la région morvandelle qui, autrefois, furent les bénéficiaires de l'initiative économique de Simon Sautereau en auront certainement satisfaction et reconnaissance.

Conserver la mémoire d'un homme de bien, rappeler les éminents services qu'il rendit à sa petite patrie par son intelligence et son travail, c'est rehausser en

Les membres correspondants de l'Académie du Morvan

Nous avons publié, dans notre précédente page, la liste des membres de notre académie. Voici celle des membres correspondants :

- Jean-Pierre Adolphe, 47, rue Blanqui, 93400 Saint-Ouen.
- Claude Ballaud, 87, avenue du Lac, 21000 Dijon.
- Marcel Barbut, 77, rue Manin, 75019 Paris.
- D^r Alain Berhaut, 18, rue de Paris, Autun.
- Mme Paule Bertrand, La Cassine, 21430 Liernais.
- D^r Beyssac, 8, avenue du Morvan, 71400 Autun.
- Roger Billon, 18, rue du Maréchal-Foch, 21000 Dijon.
- Auguste Blondin, Les Renauds, Semelay, 58360 Saint-Honoré-les-Bains.
- Guy Bouchoux, 14, place Guidon, 58120 Château-Chinon.
- De Bourbon-Chalus, château de Vésigneux, 58140 Lormes.
- Pierre de Bourgoing, château de Quincize, Blismes, 58120 Château-Chinon.
- Roger de la Brosse, Domaine de Vauban, 58190 Bazoches.
- Michel Bourillot, 15, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris.
- Mlle de Chambure, 50, avenue Adolphe-Lacombe, 1040 Bruxelles (Belgique).
- Gérard de Champeaux, rue Piolin, 71400 Autun.
- Mme Renée Chartier, 160, boulevard Pereire, 75017 Paris.
- Jean de Chastellux, 56, boulevard Mortier, 92200 Neuilly-sur-Seine.
- Henry Chazelles, 18, boulevard Wilson, 39100 Dole.
- Raymond Colas, 3, rue Pierre-Foncin, 75020 Paris.
- Jean Collette, Les Bornes, 71141 La Comelle.
- Albert Colombet, 17, boulevard Paul-Doumer, 21000 Dijon.
- Henri Coqblin, 45, avenue Saint-Marceau, 58170 Luz.
- Jules Dardy, faubourg de Paris, 58120 Château-Chinon.

- Mme Jacqueline Lorenz, 18, rue Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.
- Mme A.J. Martellet, 10, rue de l'Arquebuse, 71400 Autun.
- Jean Martin, route de Lormes, 58120 Château-Chinon.
- Mme Madeleine Massey, 46, rue de la Grille, 71400 Autun.
- Henri Meillant, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, 91150 Etampes.
- Yves Merle, 198, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.
- Claude Migeon, 15, rue Ferdinand-Gambon, 58000 Nevers.
- Chanoine Monin, 3, place Robillard, 89000 Auxerre.
- Fernand Nicolas, 5, rue de Beausite, 71000 Mâcon.
- Claude Pallot, 10, rue de Beaune, 71200 Le Creusot.
- Pierre Pasquet, Mongin-le-Beau, 21210 Saulieu.
- Fernand Perraudin, B.P. 593, Abidjan (Côte-d'Ivoire).
- Mme Pia-Lachapelle, 11, rue Danton, 21210 Saulieu.
- Mlle Ginette Picard, 1 bis, rue du Tacot, 58120 Château-Chinon.
- Georges Plaisance, 8, petite rue du Prieuré, 21000 Dijon.
- Edmond Plassard, 3, rue du Marché, 21210 Saulieu.
- Henri Rameau, 15, rue du Moulin-à-Vent, 21000 Dijon.
- Joseph Rault, Onlay, 58170 Villapourçon.
- D^r Guy Rérolle, 86, avenue du Drapeau, 21000 Dijon.
- Raymond Rochette, 54, route de Saint-Sernin, 71200 Le Creusot.
- M. Rossigneux, 17, rue de l'Arquebuse, 71400 Autun.
- Charles Roussignol, Le Prieuré, 58300 Saint-Hilaire-Fontaine.
- Colonel de Saint-Péreuse, 58110 Châtillon-en-Bazois.
- Bernard Stainmesse, 8, rue Clerget, 58000 Nevers.

La lutte entre les Romains et les Gaulois avait été longue et sanglante. Les Romains en sortaient victorieux et leurs troupes occupaient la Gaule. Le général romain Jules César, chargea l'un de ses jeunes officiers, Marcus, de surveiller le cantonnement du Morvan. Marcus et ses soldats installèrent leur camp au pied du mont Beuvray. Marcus, qui n'avait pas grand-chose à faire, occupait son temps à chasser le cerf ou le sanglier. Parfois, il se promenait dans la forêt de Glenne, belle et sauvage.

Un jour d'automne, il descendit dans un ravin profond près du village de Glux, où se trouve la source de l'Yonne. Il avait posé son casque au pied d'un chêne pour être plus à l'aise et suivait un sentier rocailleux, écartant de son passage les tiges épineuses des genévriers.

Il faisait sombre au fond du ravin. Tout à coup, Marcus aperçut une forme blanche sur un rocher. Qui donc pouvait hanter ces lieux solitaires ? Il s'approcha et vit une jeune Gauloise aux yeux gris, aux cheveux flottants, blond cendré, comme la plupart des femmes de sa race. Elle portait une longue tunique et, sur la tête, une couronne de feuillage.

— Que viens-tu faire ici, jeune fille ? Ne crains-tu pas les loups et les sangliers ?

La jeune Gauloise se leva et lança au Romain un regard fier : — Je redoute moins les bêtes sauvages que les oppresseurs de mon pays.

L'officier sourit. — Je n'ai pas l'intention de te faire du mal, ni à toi, ni à ceux de ta tribu. Et s'il n'en tenait qu'à moi, j'aimerais mieux être dans ma ville, Rome, que dans tes rudesses montagnes.

Marcus parlait doucement et semblait un peu triste. Sans son casque, il avait l'air d'un homme comme les autres. La jeune fille finit par lui répondre. Elle lui dit qu'elle se nommait Eloda, que son père avait été tué par les Romains et que sa mère, avant de mourir, l'avait consacrée à la déesse de la vallée de l'Yonne, Icauna.

Chaque matin, la jeune fille déposait près de l'eau bondissante un bouquet de fleurs ou de feuillage et une coupe de miel destinés à la déesse. Marcus revint les jours suivants, à l'heure où il savait qu'il rencontrerait Eloda. Elle l'attendait avec confiance, son beau regard couleur de source levé vers lui. Malgré la haine qui séparait leurs deux peuples, les jeunes gens s'aperçurent bientôt qu'ils s'aimaient et ils se le dirent.

— Quand je retournerai à Rome, Eloda, je t'emmènerai. Tu n'as plus de famille ici et ce n'est pas drôle de vivre dans ce ravin.

La jeune fille ne répondait pas. Elle souhaitait suivre Marcus, mais n'était-ce pas lâche d'abandonner sa tribu à elle, sa tribu vaincue ?

Les arbres se dépouillaient de leurs feuilles. La fête du gui approchait. Elle devait se dérouler la première nuit de l'hiver, à la lueur des torches. Eloda pria Marcus de ne pas se montrer cette nuit-là. Il y aurait un grand rassemblement de Gaulois dans la forêt de Glenne et il était prudent que l'officier restât au camp.

Marcus ne fit aucune réflexion et vint quand même, mais en se cachant derrière le tronc des arbres. La cérémonie était commencée. Les torches éclairaient la nuit. Un druide en tunique blanche, monté sur un gros chêne, coupait le gui avec une faucille d'or. Quatre jeunes filles vêtues de blanc, elles aussi, recevaient la plante sacrée dans un grand voile tendu.

Eloda se tenait au pied du chêne, droite, ses longs cheveux ramenés de chaque côté de son visage. Les Gaulois formaient un cercle autour de l'arbre et des jeunes filles. Les nattes rousses des hommes et leurs grandes moustaches tombantes semblaient de feu. Les femmes portaient des bijoux d'ivoire. Elles retenaient près d'elles, leurs enfants toujours prêts à bondir comme des faons.

La cueillette finie, le druide descendit du chêne. Eloda prit une touffe de gui et les Gaulois se rassemblèrent derrière la jeune fille. Le cortège s'engagea dans le sentier qui aboutissait au fond du ravin et se dirigea vers la source de l'Yonne. Marcus, toujours en se cachant, marcha derrière les Gaulois. Il vit Eloda se prosterner au-dessus de la source et abandonner la touffe de gui au courant. Puis, la jeune fille, les mains levées vers le ciel, invoqua la déesse Icauna.

Le druide, un grand vieillard aux cheveux blancs, prit ensuite la parole.

— Gaulois, peuple vaincu... Il rappela le sang versé et la liberté étouffée par les Romains. Il parlait d'une voix passionnée. La foule s'excitait et maudissait les étrangers.

Marcus, blessé dans son orgueil, serrait les poings. Soudain, il n'y tint plus. Fou de rage, il s'élança au milieu du groupe. Les Gaulois, un instant stupéfaits, retrouvèrent leurs esprits et saisirent l'officier. Eloda pâlit.

— A mort le Romain ! cria la foule.

Le vieux druide décida sur le champ que l'officier serait immolé à la déesse Icauna. Aussitôt, quelques Gaulois empoignèrent Marcus et le traînèrent jusqu'à la pierre des sacrifices, une grande pierre plate, proche de la source, sur laquelle, une fois par an, on immolait un taureau pour s'attirer les bienfaits de Teutatès, le plus important des dieux. Brutale-ment, les Gaulois allongèrent le Romain sur la pierre et le maintinrent immobile. Le vieux druide désigna le sacrificateur. Eloda vit briller la

lame d'un couteau qui se dressait au-dessus de Marcus.

— Arrêtez ! Epargnez-le ! La frêle jeune fille faisait face aux hommes rudes. Ceux-ci protestèrent :

— C'est un ennemi. Nous devons nous venger.

— Prenez garde, poursuivit Eloda, que son sang ne retombe sur vous. Car le sang appelle le sang, la vengeance appelle la vengeance, et l'on n'en finit plus avec le malheur.

Le vieux druide se tourna vers la jeune fille. Il semblait courroucé.

— Eloda, éloigne-toi et laisse-nous faire. Les dieux ont besoin de sacrifices.

— Non, s'écria Eloda, Icauna ne réclame pas de sang humain. Je la sers avec amour depuis que ma mère m'a consacrée à elle. Vous savez bien qu'elle n'a jamais demandé que du miel et des fleurs.

Les Gaulois hésitaient encore. Soudain, une femme sortit de la foule et vint se placer à côté d'Eloda :

— Eloda a raison. Que l'on épargne le Romain. Les combats ont duré cinq ans. Nous avons vu assez d'horreur.

Et toutes les femmes répétèrent :

— Assez d'horreur... Epargnez cet homme.

Alors le druide s'approcha de Marcus, toujours étendu sur la pierre :

— Va-t-en. Tu devras ta grâce à ces femmes.

Marcus se leva. Son regard chercha celui de la jeune Gauloise et le rencontra. Eloda fit un pas vers l'officier. Elle retenait ses larmes. Le vent soulevait sa lourde chevelure. Son visage pâle exprimait à la fois la douceur et l'énergie.

— Etranger, ne reviens plus dans la forêt.

Il comprit que la jeune fille ne partagerait jamais sa vie, qu'elle choisissait de rester avec sa tribu, solidaire des siens.

Il s'enfonça dans la nuit, parmi les genévriers.

Il ne chercha pas à revoir Eloda. Plus tard, il revint dans son pays où les femmes ont la peau brune et les yeux noirs, mais il n'oublia jamais la jeune Gauloise aux cheveux flottants, au regard de la couleur des sources, qui lui avait sauvé la vie. Et dans le secret de son cœur, toujours il l'aima.

Marilène CLÉMENT.
Contes de Bourgogne, Editions Hachette, collection Vermeille.

CONTES DE Bourgogne est un recueil de contes et de légendes du folklore bourguignon ou morvandiau, choisis et adaptés par Marilène Clément, illustrés par Edmond Pérot.

Contes de Provence et Contes tziganes, du même auteur, ont été également publiés dans la collection Vermeille.

Simon Guillaume, qui, pour entrer dans les gardes du roi, à Versailles, dut faire preuve de ce degré de noblesse attesté par le gouverneur d'Autun et quelques hauts personnages (2).

Il est certain que Simon Sautereau, s'il contribua par l'organisation du flottage en Morvan à l'enrichissement du pays, récolta aussi pour lui-même le fruit de son travail et qu'il vit sa fortune croître. Il en tira, outre cette aisance, estime et renommée.

L'ascension de la bourgeoisie

Son œuvre et sa réussite coïncidaient avec la sorte de renouveau qui, pour un temps assez court et malgré des cataclysmes agricoles, marqua ces années de règne de Louis XV. Il y eut à ce moment une hausse lente dans l'économie du royaume dont on peut situer le début en 1733 et la fin en 1775. La rente du sol s'accroît, la libre entreprise s'organise, l'absolutisme corporatif est ébranlé dans les esprits (H. Méthivier, L'ancien régime).

Cet âge d'or fut de courte durée. Des cycles de hausse et de baisse, la fluctuation des prix en créant peu à peu une situation catastrophique préparant la révolution de 1789. Mais à la période antérieure de relative prospérité la situation sociale des propriétaires ruraux tend à un changement. Ils acquièrent des biens nobles, avec les privilèges et les titres qui leur sont adjoints, ou encore des charges auxquelles sont attachées des prérogatives et qui permettent des alliances avantageuses.

Dans bien des cas se mêlait une certaine vanité dans cette ascension de la bourgeoisie ! S'il eut peut-être quelque ambition, je crois qu'il n'y eut rien de mesquin dans le comportement de Simon. Il fut porté naturellement et progressivement par les circonstances et les usages de son époque qu'il utilisa intelligemment et honnêtement.

Il préparait en bon père de famille l'avenir de ses fils. Ceux-ci feront figure de seigneurs.

L'un d'eux, Simon-Pierre, héritera de l'important fief de Quincize acquis par son père en 1759, avec le titre et le nom.

L'on retrouve encore dans l'aménagement du château sa décoration et certaines parties de construction la trace des plans conçus par Simon Sautereau (et qui ont été soigneusement conservés) ainsi que dans le cadre extérieur des jardins. Tout cet ensemble dénote un goût de l'élégance, de la pureté des lignes et d'une certaine somptuosité (3).

L'autre fils de Simon, Simon Guillaume (1751-1811) parti jeune à Versailles, dans la garde du roi, revint au pays pour se marier, sera conseiller et secrétaire du roi et, étant propriétaire de la terre du Part, ajoutera ce nom au patronyme de Sautereau.

Mais revenons à l'organisateur du flottage, Simon Sautereau...

Il avait épousé en 1729 Marie-Anne Marceau, fille de François Marceau, qui était un personnage important, bien considéré. Ses enfants, ainsi que ceux de son frère Etienne, firent souche dans la ré-

gion. Homme très bon, honnête et sincère, toujours le même dans la bonne et la mauvaise fortune.

— Dans sa situation toujours utile à son pays.

— En 1742, il alimenta par des fruits de la terre importés de partout ses concitoyens qui mouraient de faim et ainsi les sauva.

— En 1743, industriel et par ses propres deniers, il sut rassembler toutes les eaux qui coulaient dispersées de cette région, dans un réservoir commun, pour être renvoyées dans l'Yonne, petit fleuve alors impropre à la navigation.

— Ainsi cet homme généreux assurera même après sa mort la subsistance de sa patrie.

— Dieu les appela à la récompense éternelle.

— Elle : l'an du Seigneur 1756.

Prix littéraire du Morvan

RÈGLEMENTS (extraits)

Le prix est décerné chaque année paire, au cours de l'été, dans une cité morvandelle précisée en temps utile aux candidats (alternativement dans la Côte-d'Or, la Nièvre, en Saône-et-Loire et dans l'Yonne).

Le prix récompense l'auteur d'un ouvrage imprimé paru au cours des deux années qui précèdent la réunion du jury.

Peuvent être présentés :

1° Romans, poèmes, nouvelles, contes, biographies, études ayant trait à l'histoire, à la géographie, aux sciences, aux mœurs, au folklore et concernant le Morvan ou les terroirs qui en sont limitrophes.

2° Une œuvre sans liens étroits

avec le Morvan, mais écrite par un auteur morvandiau.

Les membres du jury tiendront compte de la « valeur d'ambassadeur » des ouvrages qui lui seront soumis.

SAUTEREAU DU PART.

(1) Le commerce en gros était admis depuis 1701.

(2) Marquis de Ganay, de Chastellux, comte Le Pelletier d'Aunay, vicomte de Chabanne (arc. fam.).

(3) L'actuel propriétaire, l'amiral de Bourgoing, a su conserver et mettre en valeur cette demeure qui a gardé son charme ancien.

(4) Malheureusement, et probablement par suite de quelque réfection de l'église, ce monument qui se trouvait autrefois dans une chapelle de côté est maintenant placé trop haut, ce qui n'est guère favorable pour la revue et l'appréciation du visiteur.

Le président du jury : Roger DENUX

N.B. — Nous rappelons que le Prix Littéraire du Morvan, créé en 1960, n'est pas le Prix de l'Académie du Morvan. Notre compagnie se borne à apporter son appui et une participation financière à l'attribution de ce prix. Les décisions du jury ne sauraient engager l'Académie elle-même, dont les représentants mandatés par le conseil d'administration (MM. le D^r Olivier et Jean Séverin) n'ont d'autre pouvoir que ceux des autres membres du jury dont ils ont été appelés à faire partie.

En bref... En bref...

Sous le titre « Promenades et randonnées par les chemins oubliés du Haut-Morvan », M. Didier Cornaille vient de publier une plaquette de 120 pages, illustrée de vingt photos et de vingt-six cartes proposant des itinéraires à la recherche du Morvan celtique. Une première partie est consacrée aux chemins oubliés du Haut-Morvan et à quelques considérations écologiques. Puis sont décrits et présentés, avec leurs agréments et leurs difficultés, vingt-six circuits de promenades et randonnées.

« Notre propos, écrit l'auteur, ce sont les chemins qui doivent faire le charme et le plaisir de vos vacances ». Ce guide, substantiel, précis et d'une lecture agréable, y contribuera grandement.

..

Du 8 au 11 août prochain, « Lai Pouélee », association pour l'expression populaire en Morvan, organise un stage de musique traditionnelle à Saulieu. Il comprendra

trois ateliers : violon, vielle, accordéon diatonique et comportera deux niveaux pour chaque instrument. Le nombre des stagiaires est limité. Tous renseignements auprès de M. Chaventon, Bellevue, 21210 Saulieu (tél. 64.03.04).

..

Jusqu'au 31 mai, notre ami, le peintre Jacques Thévenet, présente une copieuse série de dessins à la Galerie Varine-Gincourt, 100, faubourg Saint-Honoré, à Paris (1^{er} étage). Exposition ouverte tous les jours, de 10 h à 19 h, sauf le dimanche et qui confirme le solide talent et l'audience de ce peintre de chez nous.

..

M. Roger Billon vient de se voir décerner la médaille d'or de l'Académie des sciences, arts et lettres d'Arras pour le concours de poésie 1979. Tous nos compliments.

— Mlle Violette Desbois, Moulin de la Tournelle, Arleuf, 58120 Château-Chinon.
— J.B. Devauges, 36, rue Chabot-Charny, 21000 Dijon.
— Abbé J.P. Devoucoux, Mhère, 58140 Lormes.
— Mlle Simone Deytz, 26 bis, boulevard Alexandre-1^{er}, 21000 Dijon.
— Mme Monique Difrane, 14, rue Jules-Claretie, 75016 Paris.
— Ducas de la Boissony, Saint-Prix, 71990 Saint-Léger-sous-Beuvray.
— André Dulaurens, Le Prieuré, Sommant, 71540 Lucenay-l'Évêque.
— Mme Chantal Dulery, 11 bis, boulevard Carnot, 21000 Dijon.
— Gabriel Ernault, 2, rue des Tanneries, 21210 Saulieu.
— Jean-François Ernault, 17, rue des Galons, 92170, Meudon.
— Gonzague d'Eté, semelay, 58360 Saint-Honoré-les-Bains.
— Jacques Fouquet, 6, avenue Abbé-Roussel, 75016 Paris.
— Louis de Ganay, Vézigneux, 71540 Lucenay-l'Évêque.
— Michel Gaudart de Soulage, 6, square Ampère, 78330 Fontenay-le-Fleury.
— Bernard de Gauléjac, 2, place de l'Hôtel-de-Ville, 58000 Nevers.
— Mme Marthe Gauthier, Chariol, 58250 Fours.
— Maurice Guillemot, Uchon, 71190 Etang-sur-Arroux.
— Abbé J. Joly, 2, rue des Génois, 21000 Dijon.
— Michel Labori, Le Hameau sous la Forêt, Brion, 71190 Etang-sur-Arroux.
— Abbé Lacroix, curé, 89920 Dornecy-sur-Cure.
— Jacques Laloux, 19, rue de Général-Bertrand, 75007 Paris.
— Gaston Lassus, 16, place de Charmasse, 71400 Autun.

— D^r Lucien Laperout, 8, rue du 4-Septembre, 71210 Le Creusot.
— Pierre Thévenet, Passéo de la Habana, Madrid 16 (Espagne).
— Jean-Paul Thévenot, 36, rue de Chabot-Charny, 21000 Dijon.
— Michel Vernant, 58140 Lormes.
— J.-François Kessler, I.U.T. 143, avenue de Versailles, 75016 Paris.
— Gilles Gudin de Vallerin, 33, rue Monge, 21000 Dijon.
— André Paris, école de Vicq, 78490 Montfort-l'Amaury.
— Gérard Thiant, 29, avenue de Joinville, 94310 Nogent-sur-Marne.
— J. Bernard Charrier, 14, rue du Dauphiné, 21121, Fontaine-les-Dijon.
— D^r Henri Ducros, 14, rue Joseph-Doniaux, 58360 Saint-Honoré-les-Bains.
— J.P. Guillaume, Les Berlingots-d'en-Haut, 71400 Autun.
— Mme Denise Sandri-Maigeon, rue des Tilleuls, B. 15, A. 10, Saint-Pantaléon, 71400 Autun.
— Prof. J. Belin Milleron, 25, rue Gassendi, 75014 Paris.
— Marcel Cornoloup, maire, 71990 Saint-Léger-sous-Beuvray.
— J.L. Clément, 39, rue de Verdun, 78810 Le Vésinet.
— Michel Héricourt, 8, square Moncey, 75009 Paris.
— Armand Vallat, 45, rue des Apennins, 75017 Paris.
— Prof. Bugnon, 6, rue des Boissières, 21240 Talant.
— Rigolet, Vault de Lugny, 89200 Avallon.
— Mlle Lydie Dupont, bibliothèque municipale, 58000 Nevers.
— D^r J. Montcharmont, 71190 Etang-sur-Arroux.
— André Kraemer, directeur de la publication du *Journal du Centre*, 3, rue du Chemin-de-Fer, 58000 Nevers.

Revue des revues

Pays de Bourgogne (2^e trimestre 79). — Le Théâtre de Bourgogne au château de Gilly (Jean Clerc), Le Thème des trois Mariés en Bourgogne (A. Colombet), La vie paysanne à Asquins au 19^e siècle (P. Haase), La vie intellectuelle en Bourgogne, Les livres, Notes et notules, Poèmes.

Nouvelle Revue Franc-Comtoise (n° 68). — Pasteur et Berthelot (D^r T. Piton), Eclairages et perspectives (R. Simonin), Haïti vu par un jeune Bisontin en 1742 (M. Bille), A propos de Gruerie (A. Gruyer), Le peintre Klemcsynski (A. Besson), Le Val de Seille (M. Dasy).

Bulletin de la Sté des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — Hommage à Marie Noël (R.D.), Le vêtement des Sénonais à l'époque romaine (Jacqueline Mailard), L'habitat en Bourgogne sous l'ancien régime (Andrée Corvol), L'école rurale au 18^e siècle (Norbert Donzeaud), L'éruption de la Montagne Pelée (Mme Jousier), Les camps de

prisonniers dans l'Yonne (A. Lotier).

Cahiers du Bourbonnais et du Centre (n° 90). — Au sommaire : Aliénor d'Aquitaine (C. Humeau), Note marginale relative au « Père la Victoire » (J.M. Léchêne), Chronique des livres, Poèmes.

Mémoires de la Sté d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. — L'âge de fer dans la vallée de la Saône (A. Bulard), Les Fibules gallo-romaines (Michel Feugère), Les armes de l'époque romaine (A. Bailly), Chalon sous Charles le Téméraire (Martine Chauney), Défaite et mort du Téméraire (A. Leguai).

Bulletin de la Sté archéologique de Sens (n° 21). — Les animaux domestiques et sauvages à l'époque de l'Énéide (Th. Poulain), L'habitat à l'âge de fer (O. Buchsens-chutz), Sépultures de la Tène (abbé A. Merlange), L'oppidum du mont Avrolot (Alain Duval), La nécropole gauloise (P. Parizot, M. Delinon, J.Y. Prampart), Le monnayage des Sénonais (L.P. Delstrée).